



2021 : L'ANNÉE DU VACCIN

Paris, le 21 janvier 2021

EN QUELQUES MOTS...

L'année 2020 sera marquée à tout jamais, dans nos esprits et dans l'Histoire, comme une année noire tant par l'impact sanitaire qu'économique de l'épidémie de COVID-19.

nouveaux "variants", plus contagieux selon les autorités sanitaires, apparaissent.

L'**UNSA-Ferroviaire**, en Organisation Syndicale représentative et responsable, n'a cessé, depuis le début de la crise, de veiller aux mesures sanitaires applicables dans l'Entreprise et autres décisions imposées par des directives gouvernementales. Elle a porté bon nombre de propositions adoptées aujourd'hui par le Groupe Public Unifié (GPU) SNCF.

C'est dans un souci de protection de la santé des salariés et de leur famille que l'**UNSA-Ferroviaire** continue d'engager de nombreuses démarches et demeure force de proposition et ce, pour l'ensemble des salariés du GPU.

LE SUJET

Malgré la mise en place de multiples actions sanitaires de prévention et de protection (gestes barrières et autres engagements), la COVID-19 continue à circuler, et de

Alors aujourd'hui, où en sommes-nous au sein de l'Entreprise dans la lutte contre le risque épidémique ? Quel va être le rôle de la SNCF en ce début d'année 2021 ?

FOCUS SUR LA STRATÉGIE VACCINALE

Mi-novembre 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a recensé **plus de 200 vaccins COVID-19 en cours de développement.**

Des essais cliniques ont débuté en décembre chez l'Homme. Les premières données indiquent que les vaccins empêchent de développer une forme sévère de la maladie mais ne renseignent pas sur la capacité des vaccins à arrêter la transmission du virus.

Cependant, ils laissent entrevoir une efficacité vaccinale qui pourrait largement concourir à endiguer l'épidémie de COVID-19, moins d'un an après l'émergence de la pandémie.

Le Gouvernement français, comme d'autres gouvernements, a donc lancé la première phase de vaccination sur son territoire, en appliquant des principes de priorisation et en ouvrant des lieux de vaccination dédiés.

En raison de l'arrivée progressive des doses de vaccin sur le marché, le plan de vaccination des Pouvoirs Publics sera priorisé selon 2 critères :

- ✓ L'existence de facteurs de risque individuel de développer une forme grave,
- ✓ L'exposition accrue au virus.

Pour les personnes dont la vaccination est actuellement prioritaire, un site internet (sante.fr) indique la marche à suivre et leur permet de prendre "rendez-vous" en ligne. (<https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>)

Un numéro vert national (0800 009 110), ouvert 7j/7 de 6 heures à 22 heures, a également été mis en place. Il permet d'être redirigé vers le standard téléphonique du centre de vaccination le plus proche ou d'obtenir un accompagnement pour prendre un rendez-vous.

La vaccination n'est pas obligatoire et est gratuite.

QUEL RÔLE POUR LA SNCF ?

Les entreprises prendront "leur part", avait expliqué Madame la Ministre du travail, Elisabeth BORNE, l'objectif étant de faire participer les entreprises au développement de la stratégie lancée par le Gouvernement.

Pour répondre à cette demande, la SNCF a entamé des réflexions sur la possibilité de prendre part à la campagne de vaccination (rôle des services médicaux SNCF, veille mise en place par la Direction des Achats sur l'approvisionnement, définition de la liste des salariés prioritaires pour la vaccination, ...), donnant lieu à une note de la "Task Force" du 10 décembre 2020 intitulée « **VACCINATION COVID-19 DANS L'ENTREPRISE** ».

Si cette note détaille la stratégie de la vaccination engagée par le Gouvernement, pour l'**UNSA-Ferroviaire**, il est impératif que les Organisations Syndicales Représentatives soient concertées en amont sur l'ensemble du programme de vaccination qui pourrait être développé dans l'Entreprise et proposé aux salariés du GPF.

L'**UNSA-Ferroviaire** sera très attentive aux annonces gouvernementales qui détermineront la mise en place - ou non - d'une telle campagne de vaccination au sein de la SNCF.

De toute évidence, l'arrivée du vaccin ne va pas supprimer les mesures barrières dans les prochains mois... Il nous faudra être patients et rester collectivement responsables car les dernières mutations de ce virus nous indiquent que le risque de contamination s'accroît encore.

L'UNSA-Ferroviaire vous invite à continuer à vous protéger et à protéger vos proches.

CONTACTS

Florent MONTEILHET	monteilhet.f@unsa-ferroviaire.org
Olivier DEPOULAIN	depoulain.o@unsa-ferroviaire.org
Nadine BERTIN	bertin.n@unsa-ferroviaire.org

